

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA  
TOPOGRAPHIE ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

----  
1 bis rue Unger – Vallée du tir  
BP A2 – 98848 Nouméa

**GESTIONNAIRE :**  
**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU  
FONCIER DE LA PROVINCE NORD**

----  
**SUBDIVISION DE KONE**  
VILLAGE – ROUTE TERRITORIALE N°1  
98860 KONE

----  
Tél. 47.21.05  
Fax : 47.20.30

### DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

DEMANDE PRESENTTEE PAR.....

.....

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE ..... FAX ..... email .....

SOLLICITE L'AUTORISATION

DE.....

.....

ROUTE TERRITORIALE N° 1..... PR.....

COMMUNE.....

LIEU DIT.....

Pièces à fournir (à la subdivision de KONE) :

- La demande d'autorisation de voirie
- un plan de situation (avec repérage du ou des lot(s) et la ou les positions de l'accès souhaité)
- la description des travaux projetés + schéma coté
- les références du permis de construire ou de la division le cas échéant

La présente autorisation est demandée pour une durée de :

A le

Signature du demandeur